

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un du mois de mars à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 25 mars 2026.

**Présent(s)** : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet, S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht, N. Gruaz, A. Magnin, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, KE. Sauzay, V. Miannay P. Meylan, G. Vilmint, F. Guilhot

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Arhuero donné à D. Bossonney, S. Pérou donné à J. Mabut, J. Gaume donné à M. Genoud,

**Absent(s) excusé(s)** : L. Bracher, C. Oberson,

**Le secrétariat a été assuré par** : M. Desvallées

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	18
Votants	21
Dont pouvoirs	03

N° 2026-38



### INSTANCES- Désignation d'un Référent Sécurité routière

La sécurité routière est un axe prioritaire des politiques publiques menées depuis 2002,

Le document général d'orientation (DGO) de la Haute Savoie fixe 3 enjeux majeurs pour réduire l'accidentalité et lutter contre l'insécurité routière :

- Les jeunes
- Les seniors
- Les deux-roues motorisés

Pour nous aider à prendre en compte les enjeux de la sécurité routière, il est proposé de désigner au sein du conseil municipal, un élu référent sécurité routière.

Est candidat :

- Sylvain PEROU

Sylvain PEROU est élu à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DESVALLÉES



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

